

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----

**REVISION DE LA LISTE ELECTORALE  
ET DES LISTES COMPLEMENTAIRES MUNICIPALE ET  
EUROPEENNE**

**DEPOT DES TABLEAUX DE RECTIFICATION**

NOUS, MAIRE DE LA COMMUNE DE BONNAUD.....INFORMONS LES ELECTEURS QUE LES TABLEAUX RECTIFICATIFS DE LA LISTE ELECTORALE, DES LISTES COMPLEMENTAIRES MUNICIPALE ET EUROPEENNE, ARRETES AU 10 JANVIER 2014, ONT ETE DEPOSES, CE JOUR, AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE , OU ILS POURRONT SE PRESENTER POUR EN PRENDRE CONNAISSANCE.

DANS LES 10 JOURS DE LA PUBLICATION DE CES TABLEAUX, TOUT CITOYEN OMIS PEUT RECLAMER SON INSCRIPTION ET TOUT ELECTEUR INSCRIT PEUT EGALEMENT RECLAMER L'INSCRIPTION DE TOUT CITOYEN OMIS OU LA RADIATION DE TOUT INDIVIDU INDUMENT INSCRIT (article L25 du Code électoral).

CES RECLAMATIONS SONT A ADRESSER AU JUGE DU TRIBUNAL D'INSTANCE (article R13 du Code électoral).

A Bonnaud....., LE 10/01/ 2014

LE MAIRE,

